

# REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

*Cocher la case correspondante*

- Installations classées pour la protection de l'environnement
- Schémas de cohérence territoriale (S.C.O.T.)
- Plan local d'urbanisme (P.L.U.)
- Plan d'occupation des sols (P.O.S.)
- Carte communale
- Classement de voirie
- Divers

relatif à : Plan d'Exposition au Bruit (PEB)  
de l'Aérodrome de LEZIGNAN CORBIÈRES

---

---

---

---

---

---

---

---

les \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
les \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
les \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
une réunion publique  a été  n'a pas été organisée par le Commissaire enquêteur.

# REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Objet de l'enquête : Projet de PLAN D'EXPOSITION AU BRUIT  
P.E.B

## Arrêté d'ouverture de l'enquête :

arrêté n° \_\_\_\_\_ en date du \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_

M. le Maire de : LEZIGNAN - CORBIÈRES

M. le Préfet de : N. AUDE - CARCASSONNE

## Président de la commission d'enquête — Commissaire enquêteur :

Membres titulaires : M \_\_\_\_\_ qualité \_\_\_\_\_  
M \_\_\_\_\_ qualité \_\_\_\_\_  
M \_\_\_\_\_ qualité \_\_\_\_\_  
Membres suppléants : M \_\_\_\_\_ qualité \_\_\_\_\_  
M \_\_\_\_\_ qualité \_\_\_\_\_  
M \_\_\_\_\_ qualité \_\_\_\_\_

Durée de l'enquête : date(s) d'ouverture : du 19/11/2019 au 18/12/2019

les MARDI 19 NOVEMBRE 2019 de 9H00 à 12H00 et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

les MARDI 3 DECEMBRE 2019 GUILHAC de 9H00 à 12H00 et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

les MERCREDI 18 DECEMBRE 2019 FONCOURTE de 9H00 à 12H00 et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Siège de l'enquête : Mairie de LEZIGNAN CORBIÈRES

Autres lieux de consultation du dossier : Mairie de CONILHAC des Corbières et de FONCOURTE

## Registre d'enquête :

comportant 25 feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir les observations du public; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur à :

## Rapport et conclusions du commissaire enquêteur :

seront tenus à la disposition du public dès leur réception à : La Préfecture de CARCASSONNE

aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux et dans chacune des mairies où s'est déroulée l'enquête et à la préfecture de chaque département concerné.

## Réception du public par le commissaire enquêteur :

les Mardi 19 Novembre 2019 de 9H00 à 12H00 et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

les Mardi 3 Décembre 2019 de 9H00 à 12H00 et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

les Mercredi 18 Décembre 2019 de 9H00 à 12H00 et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

les \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

les \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

les \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

une réunion publique  a été  n'a pas été organisée par le Commissaire enquêteur.

Le 18 Decembre 2019 à 12 heures 00

Le délai étant expiré,

je, soussigné(e), Michel NUTTIN déclare clos le présent registre  
qui a été mis à la disposition du public pendant 33 jours jours consécutifs,  
du 19 Novembre 2019 au 18 Decembre 2019  
de \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_ et  
de \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_

Les observations ont été consignées au registre  
par 2 personnes (pages n° 2 observations Page 2 à \_\_\_\_\_).

En outre, j'ai reçu 0 lettres ou notes écrites  
qui sont annexées au présent registre :

1 lettre en date du \_\_\_\_\_ de M \_\_\_\_\_

2 lettre en date du \_\_\_\_\_ de M \_\_\_\_\_

3 lettre en date du \_\_\_\_\_ de M \_\_\_\_\_

4 lettre en date du \_\_\_\_\_ de M \_\_\_\_\_

5 lettre en date du \_\_\_\_\_ de M \_\_\_\_\_

6 lettre en date du \_\_\_\_\_ de M \_\_\_\_\_

signature



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE / DÉPARTEMENT

DE L'AUDE

COMMUNE

CONILHAC CORBIÈRES

# REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

*Cocher la case correspondante*

- Installations classées pour la protection de l'environnement
- Schémas de cohérence territoriale (S.C.O.T.)
- Plan local d'urbanisme (P.L.U.)
- Plan d'occupation des sols (P.O.S.)
- Carte communale
- Classement de voirie
- Divers

relatif à : Plan d'Exposition au Bruit (PEB)  
de l'Aérodrome de LEZIGNAN CORBIÈRES

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

# REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Objet de l'enquête : Projet de Plan d'Exposition  
Au BRUIT (P.E.B) de  
l'aérodrome de LEZIGNAN-CORBIÈRES

## Arrêté d'ouverture de l'enquête :

arrêté n° \_\_\_\_\_ en date du 18 OCTOBRE 2019 de

M. le Maire de : \_\_\_\_\_

M. le Préfet de : CARASSONNE

## Président de la commission d'enquête — Commissaire enquêteur :

M NOTTIN MICHEL qualité COMMISSAIRE

Membres titulaires : M \_\_\_\_\_ qualité \_\_\_\_\_

M \_\_\_\_\_ qualité \_\_\_\_\_

M \_\_\_\_\_ qualité \_\_\_\_\_

Membres suppléants : M \_\_\_\_\_ qualité \_\_\_\_\_

M \_\_\_\_\_ qualité \_\_\_\_\_

M \_\_\_\_\_ qualité \_\_\_\_\_

Durée de l'enquête : date(s) d'ouverture : du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

les 18 NOVEMBRE 2019 de 9h à 12h et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

les 3 DECEMBRE 2019 de 9h00 à 12h00 et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

les 19 DECEMBRE 2019 de 9h00 à 12h00 et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Siège de l'enquête : Mairie de LEZIGNAN-CORBIÈRES

Autres lieux de consultation du dossier : \_\_\_\_\_

## Registre d'enquête :

comportant 24 feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir les observations du public; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur à :

## Rapport et conclusions du commissaire enquêteur :

seront tenus à la disposition du public dès leur réception à : Préfecture de L'AUDE -  
CARASSONNE.

aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux et dans chacune des mairies où s'est déroulée l'enquête et à la préfecture de chaque département concerné.

## Réception du public par le commissaire enquêteur :

les Mairie LEZIGNAN 18/11/2019 de 9h00 à 12h et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

les Mairie CONILHAC 3/12/2019 de 9h00 à 12h00 et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

les Mairie de FONTCOUVERIE 14/12/19 de 9h00 à 12h00 et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

les \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

les \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

les \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

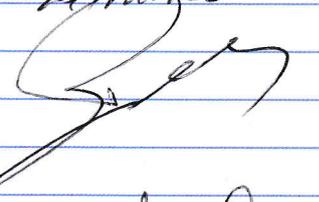
une réunion publique  a été  n'a pas été organisée par le Commissaire enquêteur.

PREMIÈRE JOURNÉE

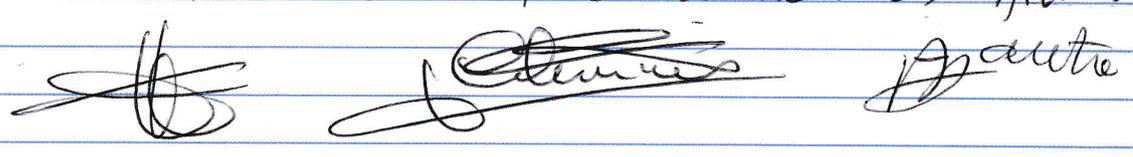
Les 18 Novembre de 9h 00 heures à 12h 00 heures

Observations de M<sup>(n)</sup>

9h 05 M<sup>(n)</sup> JAC BOBERTS de Comité de Conithrac estime que les Nuisances liées au Bruit par rapport au survol de Conithrac, par les avions servant essentiellement au lâcher de parachutistes et estime que ceux-ci ne s'utilisent pas les bons centres de vol de plus les avions ne possèdent pas de pots d'échappement à ce titre M<sup>(n)</sup> BOBERTS me donne 4 feuillets recollés sur internet concernant les recommandations pour la réduction de nuisances sonores de l'aviation légère et demande à ce que soit respectée les contours de vol et que ceux-ci soit limités pour le survol de la ville de Conithrac. Corbières. et ensuite recommande d'installer des équipements aux avions avec un silencieux sur leurs pots d'échappement pour limiter ces nuisances.



M<sup>(n)</sup> M<sup>(n)</sup> LAURENT de Luc J'orhan M<sup>(n)</sup> KOSINSKI, M<sup>(n)</sup> DAUTHE, CHANARD, dans les 3 villages de la ville de Luc, J'orhan, demandent d'être intégrés pleinement dans le périmètre de nuisances SONORE dès l'instant où le village de Luc J'orhan est pleinement impacté par le survol de l'aéroport et demande à ce qu'il soit mis un dispositif visant à réduire les nuisances sonores des avions légers et



<sup>(1)</sup> Pour prendre en considération vos remarques, consignez-les sur le présent registre ou adressez-vous directement au commissaire-enquêteur.

La recommandation rapport LAMURE Circulaire Interministérielle  
du 6 Décembre 2005, invite à réduire le bruit à  
la source en incitant les Aéroclubs et les  
propriétaires à équiper leurs avions ou aéronefs  
d'un système de réducteur de bruit  
à travers la mise en place de silencieux  
d'échappement et ce dans l'aéroclub de  
LEZIGNAN - CORBIÈRES, à un programme en cours  
pour mettre en place ce dispositif

Cette, même circulaire définit par ailleurs  
l'obligation des gestionnaires d'aéroclub  
de convenir avec les riverains de créneaux  
de durée de 3 heures minimum les samedis et  
dimanches pendant lesquels aucun vol local  
ou d'entraînement ne sera autorisé



Le 19 Decembre 2019 à 12h00 heures

Le délai étant expiré,

je, soussigné(e), MICHEL NUTTIN déclare clos le présent registre  
qui a été mis à la disposition du public pendant 33 jours consécutifs,  
du 18 NOVEMBRE au 19 DECEMBRE 2019  
de 9h00 heures à 12h00 heures et  
de \_\_\_\_\_ heures à \_\_\_\_\_ heures

2 Les observations ont été consignées au registre  
2 observations  
par 2 personnes (pages n° 2 à 3).

En outre, j'ai reçu 1 lettre de 4 feuillets lettres ou notes écrites  
qui sont annexées au présent registre :

- 1 lettre en date du 3 Decembre 2019 de M Mme BORRAS  
lettre de 4 feuillets remise en main propre.
- 2 lettre en date du \_\_\_\_\_ de M \_\_\_\_\_
- 3 lettre en date du \_\_\_\_\_ de M \_\_\_\_\_
- 4 lettre en date du \_\_\_\_\_ de M \_\_\_\_\_
- 5 lettre en date du \_\_\_\_\_ de M \_\_\_\_\_
- 6 lettre en date du \_\_\_\_\_ de M \_\_\_\_\_

signature  


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE / DÉPARTEMENT DE L'AUDE

COMMUNE FONCOUVERTE

# REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

*Cocher la case correspondante*

- Installations classées pour la protection de l'environnement
- Schémas de cohérence territoriale (S.C.O.T.)
- Plan local d'urbanisme (P.L.U.)
- Plan d'occupation des sols (P.O.S.)
- Carte communale
- Classement de voirie
- Divers

relatif à : Plan d'Exposition au Bruit (PEB)  
de l'Aérodrome de LEZIGNAN CORBIÈRES

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

# REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Objet de l'enquête : Révision du plan d'exposition au bruit  
(PEB) de l'aérodrome de Lezignan - Corbières

## Arrêté d'ouverture de l'enquête :

arrêté n° AP en date du 18 octobre 2019 de

M. le Maire de :

M. le Préfet de : L'Aude

## Président de la commission d'enquête — Commissaire enquêteur :

M. NUTTIN Michel qualité Commissaire enquêteur

Membres titulaires : M. \_\_\_\_\_ qualité \_\_\_\_\_

M. \_\_\_\_\_ qualité \_\_\_\_\_

M. \_\_\_\_\_ qualité \_\_\_\_\_

Membres suppléants : M. \_\_\_\_\_ qualité \_\_\_\_\_

M. \_\_\_\_\_ qualité \_\_\_\_\_

M. \_\_\_\_\_ qualité \_\_\_\_\_

Durée de l'enquête : date(s) d'ouverture : du 19 Novembre 2019 au 18 Décembre 2019

les Lezignan 19 Novembre 2019 de 9h00 à 12h00 et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

les Conilhac 3 Décembre 2019 de 9h00 à 12h00 et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

les Fontcaude 18 Décembre 2019 de 9h00 à 12h00 et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Siège de l'enquête : \_\_\_\_\_

Autres lieux de consultation du dossier : Lezignan-Corbières et Conilhac - Corbières.

## Registre d'enquête :

comportant 22 feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir

les observations du public ; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur à :

Courriel : pref-peb-aerodromelezignan@aude.gouv.fr / Mairie Cours de la République  
BP 202 - Mdoz Lezignan-Cor.

## Rapport et conclusions du commissaire enquêteur :

seront tenus à la disposition du public dès leur réception à : \_\_\_\_\_

aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux et dans chacune des mairies où s'est déroulée l'enquête et à la préfecture de chaque département concerné.

## Réception du public par le commissaire enquêteur :

les mardi 19 novembre 2019 de 09h à 12h et de \_\_\_\_\_ à Lezignan-Cor.

les mardi 03 Décembre 2019 de 09h à 12h et de \_\_\_\_\_ à Conilhac-Cor.

les mercredi 18 Décembre 2019 de 09h à 12h et de \_\_\_\_\_ à Fontcaude.

les \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

les \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

les \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

une réunion publique  a été  n'a pas été organisée par le Commissaire enquêteur.

PREMIÈRE JOURNÉE

Les 19 novembre 2019 de 09 heures à heures

Observations de M<sup>(n)</sup>

GH Jos M Willems de Souvante ne dit  
 et a constaté sous de même Aéronautique sur le Village  
 de Goutbeverte, semble inquiet. Concernant  
 le de deux de l'aérochome, et considère que  
 ce lieu chargé d'histoire à travers le plan de  
 vol de l'aéroposte pour se rendre à St Louis des  
 soit sacrifié au bénéfice de développement industriel  
 et aussi par région étant exposé aux risques  
 d'incendie de forêts fréquents, l'aérochome constitue  
 un point stratégique pour les CANADIEN TRAVEL  
 qui pourraient utiliser cette infrastructure pour se  
 poser dans le cadre de leur activité.

- l'aérochome de Lezignan et le seul aérochome  
 e.v.f.p à permettre d'enseigner le pilotage, ce qui  
 bien que le département de l'aérochome est le plus  
 simple, en matière d'infrastructure pour l'affaiblissement  
 de l'aviation civile, et qui est vital pour  
 permettre aux jeunes populations de pouvoir affaiblir  
 aisément le pilotage des vols et des passagers  
 leur brevet de pilote  
 il est à noter que le département, l'actuelle  
 financièrement au programme de « donne des outils à la région »  
 ce qui permet de former nos élités de demain

*[Signature]*

GH 2 M Hervé de Souvante ne dit  
 gêner par le bruit en ce qui concerne  
 le bruit d'atterrissage ou de décollage  
 de la piste et demande que les avions  
 qui volent à basse altitude au dessus  
 de ma propriété

*[Signature]*

<sup>(1)</sup> Pour prendre en considération vos remarques, consignez-les sur le présent registre ou adressez-vous directement au commissaire-enquêteur.

Les autres euh... de l'agence, les journalistes, les autres  
 ne s'occupent de l'agence et ont fait l'objet d'un  
 MORS, qu'en est-il de la sécurité.  
 de la sécurité de l'agence, ce qui s'est passé la semaine  
 de l'agence, vous en avez fait la liste

[Signature]

Les autres euh... de l'agence, les journalistes, les autres  
 ne s'occupent de l'agence et ont fait l'objet d'un  
 MORS, qu'en est-il de la sécurité.  
 de la sécurité de l'agence, ce qui s'est passé la semaine  
 de l'agence, vous en avez fait la liste

[Signature]

Les autres euh... de l'agence, les journalistes, les autres  
 ne s'occupent de l'agence et ont fait l'objet d'un  
 MORS, qu'en est-il de la sécurité.  
 de la sécurité de l'agence, ce qui s'est passé la semaine  
 de l'agence, vous en avez fait la liste

N<sup>o</sup> 30 M<sup>r</sup> Winkler me transmet un livre de 215  
L'ACRODROME TOUTE UNE histoire  
qui a été présentée par un le frère de l'organ  
qui fait l'histoire de l'acrodrome  
et que celui-ci a donné une lecture sur le monde  
et que ce livre est légué aux générations  
futurs qui sont continus à être un guide  
d'avenir pour les hommes.

N<sup>o</sup> 15 M<sup>r</sup> Silva vient affirmer ses observations  
concernant les pilotes pressés à  
basse altitude sur les groupes  
sculaires de habitation et de plus  
sont très pressés et c'est répétitif à  
cause de plusieurs fois par heure

N<sup>o</sup> 2 M<sup>r</sup> TORRE ROSA, Vice Président de  
l'Association du Développement Quatre, signale  
que les AERONAVES se déplacent à trop  
basse altitude de façon répétitive au-dessus  
des zones habitées, avec une densité de population  
importante, demande à ce que un C.C.E. soit  
instauré afin de pouvoir envisager à travers  
une consultation des villages. Potentiellement impactés  
même en dehors du périmètre du PEB. Comme les  
villages de Ferrants et Luc S/obrien - afin d'associer  
les populations et en être informé

Le 18 Décembre 2019 à 12 heures 00

Le délai étant expiré,

je, soussigné(e), J. P. NUTTIN déclare clos le présent registre  
qui a été mis à la disposition du public pendant 31 jours consécutifs,  
du 18 Novembre 2019 au 18 Décembre 2019  
de 9H00 heures à 12H00 heures et  
de 9H00 heures à 12H00 heures

7

Les observations ont été consignées au registre

7 observations  
par 7 personnes (pages n° 2 à 4).

En outre, j'ai reçu 1 Lettre de 2 feuilles lettres ou notes écrites  
qui sont annexées au présent registre :

1 lettre en date du 19 Décembre de M me WINKLER.

2 lettre en date du \_\_\_\_\_ de M \_\_\_\_\_

3 lettre en date du \_\_\_\_\_ de M \_\_\_\_\_

4 lettre en date du \_\_\_\_\_ de M \_\_\_\_\_

5 lettre en date du \_\_\_\_\_ de M \_\_\_\_\_

6 lettre en date du \_\_\_\_\_ de M \_\_\_\_\_

signature

